

Votre médecin a prescrit un examen de résonance magnétique pour votre enfant ?

Les renseignements contenus dans cette brochure ont pour but de vous informer et de vous aider à préparer votre enfant en vue de l'examen.

Qu'est-ce que la résonance magnétique ?

La résonance magnétique est une technique récente qui permet de produire des images du corps sous divers plans et de fournir des renseignements sur la composition des tissus. L'appareil de résonance ressemble à un tunnel qui mesure 1.6 mètre de profondeur dans lequel se déplace une table où est allongé l'enfant. Il génère un martèlement très intense de cinq minutes, suivi d'une courte période de silence. Bien qu'il soit exigeant pour les personnes qui doivent s'y soumettre, cet examen fournit une quantité importante de données à l'équipe médicale.

Est-ce qu'on immobilise l'enfant pendant l'examen ?

Pour que l'examen soit un succès, il faut que l'enfant demeure complètement immobile. Cette immobilité est très difficile à maintenir pendant une période prolongée (45 minutes) chez les jeunes enfants. Ceux qui sont trop agités doivent donc recevoir une petite injection intraveineuse d'un médicament pour les faire dormir. Il ne s'agit pas d'une anesthésie, mais d'une sédation.

Pendant ce sommeil provoqué, on surveille l'enfant ainsi que son taux d'oxygène et sa fréquence cardiaque à l'aide d'un petit appareil placé sur un orteil ou un doigt et d'une caméra vidéo.

Comment procède-t-on ?

Avant de procéder à l'examen de résonance magnétique, les parents doivent répondre à un questionnaire qui permet de déterminer si l'examen peut être effectué en toute sécurité. L'enfant est ensuite pesé pour déterminer la dose de colorant à injecter et, le cas échéant, la dose de médicament pour la sédation. L'enfant doit mettre une jaquette.

On amène ensuite l'enfant vers la salle de résonance magnétique. On l'installe sur la table d'examen et on l'immobilise. Une fois la table au centre du tunnel, on procède à l'acquisition des images. Pour aider les personnes éveillées à relaxer, nous mettons à leur disposition des écouteurs diffusant de la musique ou des bouchons d'oreilles. Les jeunes enfants sous sédation ainsi que les parents portent également des bouchons.

Comment préparer votre enfant pour cet examen ?

- En lui expliquant le déroulement de l'examen (bruits intenses, immobilité, etc.).
- En l'avertissant qu'une période de jeûne est nécessaire.
- En l'avertissant qu'une injection de colorant sera peut-être exigée.
- Pour les enfants ayant besoin d'une sédation, il est suggéré de les priver de sommeil (couché tard, levé tôt) afin de faciliter leur sommeil durant l'examen.

Combien de temps dure l'examen ?

De 30 à 45 minutes. Parfois plus.

Cet examen est-il douloureux ?

Non. Toutefois, une injection de sédatif ou de colorant peut s'avérer nécessaire. Cet examen est sans complication, mais bruyant.

Cet examen est-il dangereux ?

Non, absolument pas.

Puis-je assister à l'examen ?

Oui. Votre présence est même souhaitable.

Comment puis-je aider mon enfant ?

Tout d'abord, être bien informé diminuera vos inquiétudes ainsi que celles de votre enfant. Expliquez-lui comment se déroulera l'examen et répondez à ses questions. Cela l'aidera à vivre cette expérience de façon positive.

Où se passe l'examen ?

À l'étage B, bloc 4 au Service de résonance magnétique ou à l'étage 1, bloc 9.

Le jour de l'examen assurez-vous d'avoir en main :

- la carte d'assurance maladie de votre enfant;
- la carte bleue de l'hôpital Ste-Justine;
- la prescription médicale.

Vous devrez aussi remplir un questionnaire dans la salle d'attente.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous devez d'abord nous faire parvenir votre prescription médicale par courrier ou par télécopieur au 514 345-4762. Par la suite, nous communiquerons avec vous pour fixer un rendez-vous. Assurez-vous d'inscrire sur la prescription un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre le jour.